

La Communauté de Communes de la Région de Daye

recherche pour un CDD de 5 mois (remplacement congé maternité) :

un Coordonnateur de projet Éducatif Local / Directeur d'Accueil de loisirs (H/F)

35 heures hebdomadaires (temps de travail annualisé)

Rémunération : adjoint d'animation de 2^{ème} classe (indice brut 297, indice majoré 292)
Chèques déjeuners.

Coordonnateur du Projet Educatif Local :

- Relations avec l'administration (DDJS, CAF, CG, MSA...). Gestion et suivi des contrats.
- Relation avec les partenaires du PEL (écoles, associations, mairies, prestataires ...)
- Mise en place de projets. Budget prévisionnel, compte de résultat.
- Bilan des activités et mise en œuvre du Comité de Pilotage
- Responsabilité et animation du conseil de jeunes
- Mise en place et participation à l'aide aux devoirs
- Suivi du travail du personnel
- Réalisation d'un guide des associations.

Directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

- Gestion et préparation de l'ALSH de juillet avec les Francas
- Elaboration et suivi du projet pédagogique et du projet éducatif
- Responsabilité de la mise en œuvre et participation aux activités des mercredis, des petites vacances et des samedis
- Suivi des plaquettes et affiches
- Mise en place des activités envers la jeunesse
- Recrutement, gestion du personnel et emploi du temps
- Suivi de la mise en place de la logistique (matériel, courses, infrastructure...)

Envoyer lettre + C.V à :

Monsieur le Président

du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Manche

139 rue Guillaume Fouace

CS 12309

50009 SAINT-LO CEDEX

avant le 10 mars 2010